

Satisfaits de votre débit internet ?



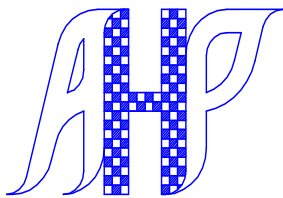
Si OUI -> tant mieux

**Si NON -> Rejoignez nous en signant la pétition
rédigée au dos.**



A déposer signé avant le 13 avril 2015 à l'une des adresses suivantes :

- 12, rue des Jonquilles
- 52, rue des Bleuets
- 1, impasse des Marguerites
- 7, Allée Georges Carpentier
- 22, rue des Coquelicots
- 14, rue Joseph Montjaret



Devrons-nous attendre encore longtemps pour disposer du très haut débit internet à Vaires et sur la ZAC ?

C'est la question que se posent les habitants de la ZAC des Pêcheurs signataires de cette pétition.

En dépit des nombreuses interventions faites à ce jour, le projet de déploiement de la fibre optique sur notre territoire annoncé depuis quelques années est sans cesse reporté et n'évolue pas

Lors d'un entretien le 21 mars dernier, Monsieur NOYELLES Président de l'Agglomération Marne et Chantereine et Maire de Vaires nous faisait connaître sa volonté de défendre le projet afin d'en limiter les délais de mise en œuvre. Force est de constater que le rapprochement opéré entre SFR et Numéricable a déjà retardé le commencement des travaux.

Nous ne pouvons l'accepter et sommes en droit d'exiger un très haut débit internet rapidement : les techniques actuelles le permettent.

En effet, le DSLAM de Chelles (5km environ) ne permet pas d'obtenir un très haut débit indispensable.

De ce fait, les habitants sont pénalisés car ils ne peuvent bénéficier des techniques modernes :

- Impossibilité d'obtenir la Télévision par internet
- Téléchargements longs et difficiles
- Echanges de gros fichiers impossibles
- Télétravail impossible malgré la demande des entreprises
- Auto entrepreneurs pénalisés...

Ce constat affligeant et injuste n'est plus supportable par les habitants de la ZAC qui font part de leur colère.

Pourtant, notre ZAC se situe dans les quartiers Sud qui sont les plus denses de VAIRES et aussi les plus pénalisés en ce domaine.

Face à ce constat, nous demandons :

- **Aux opérateurs SFR/Numéricable** de prendre en charge ce dossier et de tout mettre en œuvre pour que les quartiers au sud de l'Agglomération Marne et Chantereine dont Vaires (et donc la ZAC) font partie aient accès à un vrai très haut débit en priorité et sans délai. Cette priorité est d'autant plus justifiée du fait de l'éloignement du DSLAM et que Vaires ne dispose pas du câble contrairement à Chelles par exemple.
- **A Monsieur le Président de L'Agglomération Marne et Chantereine** la prise en charge, par la collectivité, d'un amplificateur de rue (DSLAM) permettant d'obtenir le très haut débit dans l'hypothèse ou le délai de déploiement de la fibre optique n'interviendrait pas dans l'année.
- **Aux autorités compétentes de la ville de Vaires et de la Communauté d'Agglomération** de faire tout leur possible pour convaincre les opérateurs de l'urgence du dossier.

A Vaires, le (date).....

Signature :

Nom :.....Prénom :.....

Adresse.....